

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

Paix – Travail – Patrie

**ASSEMBLEE NATIONALE**  
NATIONAL ASSEMBLY

**CABINET DU PRESIDENT**

**9<sup>ème</sup> LEGISLATURE**

**ANNEE LEGISLATIVE 2018**

**3<sup>ème</sup> SESSION ORDINAIRE**

**(Décembre 2018)**

**REPUBLIC OF CAMEROON**

Peace – Work - Fatherland

**DISCOURS DE CLOTURE DU TRES HONORABLE  
CAVAYE YEGUE DJIBRI, PRESIDENT DE  
L'ASSEMBLEE NATIONALE DU CAMEROUN**

**Yaoundé, le 01 Décembre 2018**

- Monsieur le Président du Sénat;**
- Monsieur le Premier Ministre, Chef du  
Gouvernement;**
- Monsieur le Président du Conseil  
Constitutionnel ;**
- Monsieur le Premier Président de la Cour  
Suprême;**
- Monsieur le Procureur Général près  
ladite Cour;**
- Mesdames et Messieurs les Membres du  
Gouvernement ;**
- Excellences Mesdames et Messieurs les  
Ambassadeurs et les Représentants des  
Organisations Internationales ;**
- Honorables Députés et Chers Collègues ;**
- Distingués Membres de la Société Civile ;**

**-Chers invités ;**

**-Excellences, Mesdames et Messieurs ;**

Au moment où s'achève la 3<sup>ème</sup> session ordinaire de l'Assemblée Nationale pour l'année législative 2018, la Confédération Africaine de Football (CAF) vient d'annoncer le retrait de l'organisation de la CAN 2019 au Cameroun. La Représentation Nationale prend acte de cette décision. Elle demande au peuple camerounais de garder son calme et de continuer à vaquer avec sérénité à ses activités. Face à cet évènement, que les camerounaises et camerounais fassent preuve de maturité et

de patriotisme. Evitons toute récupération surtout à des fins inavouées.

La session qui s'achève, une session historique, s'il en fut, a été marquée par un évènement tout aussi historique à savoir : la prestation de serment du Président de la République, **Son Excellence Monsieur PAUL BIYA**, le 6 Novembre 2018, dans ce même hémicycle du peuple souverain.

Je voudrais une fois encore me réjouir de la tenue de cet évènement. Il vient consacrer la volonté du peuple camerounais, massivement exprimée à l'occasion du scrutin du 7 octobre

2018. Je voudrais également saluer, tout en lui réitérant nos déférentes félicitations, l'homme qui a été à l'honneur le 6 novembre 2018.

**Tous nos vœux de succès  
l'accompagnement.**

**- Excellences ;**

**- Mesdames et Messieurs ;**

La session qui s'achève a connu au plan législatif, l'examen et le vote de huit projets de loi dont l'importante Loi de Finances portant budget de l'Etat pour l'exercice 2019.

Un projet de budget équilibré en recettes et en

dépenses à **4.850 milliards, 500 millions de Francs CFA.**

D'emblée, je voudrais dire toute ma satisfaction à mes collègues Députés pour le travail abattu. Au-delà des contraintes que leur imposaient les délais, ils ont su, en toute efficacité, avec beaucoup de compétence, examiner et dans les moindres détails, le projet de budget à eux soumis. **Chers Collègues, toutes mes félicitations.**

Ceci est la preuve, que vous vous êtes véritablement approprié dans tous ses contours, la loi portant nouveau Régime

Financier de l'Etat. C'est dire que le séminaire que nous avons tenu à cet effet, le 16 novembre dernier, aura été utile et bénéfique.

A titre de rappel, afin d'éclairer davantage les uns et les autres, la loi portant nouveau Régime Financier de l'Etat a été votée le 11 Juillet 2018. Elle est perçue comme étant désormais la Loi Fondamentale du mode de gestion des Finances Publiques. Au moment où le Cameroun est engagé dans un processus de consolidation de son équilibre budgétaire, cette loi vise à restaurer discipline et orthodoxie dans la manière de gérer la chose

publique. C'est dire qu'après vous, **Chers Collègues**, la balle est maintenant dans le camp du Gouvernement. Les Membres du Gouvernement, en tête desquels le Premier Ministre, je leur dis également ma satisfaction au regard de leur disponibilité tout au long de la session.

**-Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,**

Je voudrais relever avec vous, que le budget 2019 de l'Etat du Cameroun, est le tout premier qui sera exécuté sous l'égide de la



politique des **Grandes Opportunités**  
inaugurée le 6 Novembre 2018, par **Son Excellence Monsieur PAUL BIYA**, Président de la République réélu. Au cours de sa prestation de serment devant le peuple Camerounais, le Chef de l'Etat a décliné son projet de société, assorti d'un ensemble d'engagements.

Je reste et demeure convaincu que votre Gouvernement et vous-même, avez assimilé tous ces engagements. En tout état de cause, grâce à l'action du Gouvernement, le budget 2019 devrait permettre au Chef de l'Etat,

d'amorcer la mise en œuvre de son projet de société, afin d'honorer ses engagements et ses promesses, pour le bien-être de ses compatriotes.

Cependant, je voudrais évoquer ici, un sujet qui me tient particulièrement à cœur.

Je voudrais parler de l'accélération du processus de décentralisation. Au-delà des actions purement organiques ou institutionnelles, la décentralisation doit être un vecteur de paix, d'unité dans la diversité, de stabilité et de développement.

En effet, bien mené par le Gouvernement, l'élargissement des compétences, au profit des collectivités territoriales, tel qu'annoncé par le Président de la République, devrait apporter une impulsion nouvelle au développement du Cameroun à partir de la base.

S'agissant du cas particulier du Nord-Ouest et du Sud-ouest, la décentralisation sera à coup sûr, un outil pour réparer les frustrations et les insatisfactions ressenties par nos compatriotes de ces deux Régions.

**- Mesdames et Messieurs,**

S'agissant précisément des Régions du Nord-ouest et du Sud-ouest, je voudrais du haut de cette tribune, saluer également un autre événement, qui aurait pu passer inaperçu ici à l'hémicycle tant nous étions préoccupés par nos délibérations. Je rends grâce à la presse, **une certaine presse** qui a su relayer ledit événement. **Il s'agit de la décision de la Chambre du Banc de la Reine de la Haute Cour de Justice de Grande Bretagne.**

Saisie par les sécessionnistes, aux fins d'invalider les résultats obtenus à l'issue du référendum de 1961, referendum qui avait abouti en son temps, au rattachement du Cameroun Britannique à la République du Cameroun, cette haute juridiction a tout simplement débouté les requérants, se déclarant incompétente à connaître de cette affaire.

Bien évidemment, je me réjouis profondément de cette décision de la Haute Cour de Justice de Grande Bretagne. Aussi voudrais-je le dire haut et fort, ici et

**maintenant: l'histoire d'une nation ne s'efface pas, même par un coup de baguette magique.** Le plébiscite de 1961, participe de l'histoire du Cameroun. Il est classé au rang de l'héritage que nous léguerons à la postérité.

Les activistes, au lieu de continuer à écumer les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, il est grand temps pour eux de tirer toutes les leçons qui s'imposent à la suite de la décision de la haute juridiction britannique. Ils doivent comprendre que **leurs revendications sécessionnistes sont et**

**seront de nul effet. Le Cameroun demeure, il demeurera Un et Indivisible. Il leur reste une solution, une seule : répondre à l'appel du Chef de l'Etat et déposer les armes.**

Dois-je leur rappeler ces propos du Président de la République, à l'occasion de sa prestation de serment le 6 novembre dernier, je cite : **« il faut qu'ils sachent qu'ils se heurteront non seulement à la rigueur de la loi, mais aussi à la détermination de nos forces de défense et de sécurité »**. Fin de citation. **C'est tout dire.**

Il n'est point tard. Je souhaite que ces compatriotes égarés retrouvent le droit chemin, et qu'ils se joignent aux autres camerounais afin qu'ensemble, aux côtés de **Son Excellence Monsieur Paul Biya**, nous puissions continuer l'œuvre de construction nationale. Ensemble, contribuons à l'émergence de notre chère et belle patrie, le Cameroun.

C'est le lieu pour moi, de relever également pour m'en réjouir, la publication hier du décret du Président de la République portant création du Comité National de Désarmement,



de Démobilisation et de Réintégration des combattants de boko haram et des groupes armés des Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Le terrain est donc balisé pour tous ceux-là qui manifesteront leur volonté de déposer les armes afin de répondre favorablement à l'ordre de paix du Chef de l'Etat. **C'est une chance qu'il faut savoir saisir.**

- **Excellences,**
- **Chers Collègues,**
- **Distingués invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Dans le registre des bonnes nouvelles et faisant suite au Très Haut accord du Président de la République, j'annonce à la Représentation Nationale et à tous nos concitoyens la mise en place effective de l'Institut Parlementaire Africain de Yaoundé (IPAY). Les textes constitutifs de l'institution feront l'objet d'une cérémonie solennelle de signature le lundi 03 décembre 2018.

Pour clore mon propos, l'occasion s'y prête surement, je voudrais du fond du cœur, par anticipation, souhaiter à chacun de vous, à vos familles et à tous vos proches, une excellente fête de Noël, ainsi qu'une bonne et heureuse année 2019.

Je déclare clos les travaux de la 3<sup>e</sup> session ordinaire de notre Chambre pour l'année législative 2018.

- **Vive l'Assemblée Nationale,**
- **Vive le Cameroun et Son illustre Chef, Son Excellence Monsieur Paul Biya, Président de la République, Chef de l'Etat.**

**Je vous remercie.**